



Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

Public concerné

**Vous avez un projet de reprise ou de création d'exploitation
Vous êtes salarié-e et désirez valoriser votre expérience
Vous souhaitez travailler dans une exploitation**

Objectifs

**S'installer en agriculture et bénéficier des aides à l'installation
Obtenir un diplôme niveau Bac
Elaborer son projet professionnel**

Débouchés

**Reprise ou création d'exploitation agricole, maraîchère, horticole ...
Activité professionnelle en exploitation agricole, maraîchère, horticole ...
ou établissement para-agricole**

Financeurs



Cette action est cofinancée par
l'Union Européenne. L'Europe s'engage
en région Centre-Val de Loire avec le FSE.



**Action organisée avec le soutien financier de la Région
Centre Val de Loire**

**RÉUSSIR
autrement**

M.F.R. de l'Orléanais

50 avenue du Président Kennedy – 45072 ORLEANS LA SOURCE CEDEX 02
Tél. : 02.38.76.02.51 – Fax : 02.38.63.37.38 – mfr.orianais@mfr.asso.fr – www.mfr-orleanais.fr
Siren : 420 962 722 – APE: 8532Z
Etablissement sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

Spécificités

Parcours individualisé

Possibilité de diminuer le parcours
du 04/09/2017 au 06/07/2018

Date de formation

Répartition

- . 35 semaines en Centre de formation - 1200 heures
- . 06 semaines en entreprise agricole, maraîchère,

Diplôme

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture
Obtention par unités capitalisables

Programme

- | | |
|---|-------------------|
| . Traitement d'information et communication | 175 heures |
| . Enjeux environnementaux et sociaux | 80 heures |
| . Approche globale et diagnostic d'exploitation | 90 heures |
| . Développement local | 50 heures |
| . Gestion du travail | 50 heures |
| . Suivi administratif et gestion | 180 heures |
| . Commercialisation | 60 heures |
| . Projet professionnel (entreprise ou salariat) | 115 heures |
| . Conduire un atelier de productions horticoles
ou conduire un atelier de production de grandes cultures | 200 heures |
| . Conduite d'une activité de services | 60 heures |
| . 2 UCARES au choix | 70 heures/chacune |
| • Conduire la conversion d'une exploitation vers l'Agriculture Biologique | |
| • Raisonner sa dépendance énergétique | |
| • Mise en place et conduite d'un atelier animal dans le cadre de la diversification | |

Statut

Formation rémunérée en fonction de la situation à l'entrée en formation et de la législation en vigueur

- . Stagiaire de la Formation Professionnelle Continue
- . Salarié-e en CIF (Congé Individuel de Formation)

Contact

Responsable de Formation : Pascal VERGNAUD

RÉUSSIR
autrement

UNE PEDAGOGIE PAR L'ALTERNANCE

Développer ses connaissances avec l'entreprise